
Adresse des administrateurs du district de Bapaume qui envoient des dons pour la patrie et l'approvisionnement de l'armée du Nord, en annexe de la séance extraordinaire du 1er prairial an II (20 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Bapaume qui envoient des dons pour la patrie et l'approvisionnement de l'armée du Nord, en annexe de la séance extraordinaire du 1er prairial an II (20 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 495;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27227_t1_0495_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Séance extraordinaire du 1^{er} Prairial (soir)

La séance est ouverte par l'appel nominal; le nombre des votans a été de 117: Prieur (de la Côte-d'Or) ayant réuni 94 voix, a été proclamé président de la Convention nationale.

Le président a annoncé l'appel nominal pour la nomination de trois secrétaires. Le résultat de ce second appel a donné pour secrétaires à la Convention nationale, Francastel, Carrier, Lesage-Senault.

La séance est levée à 9 heures (1).

Signé, CARNOT, président; PAGANEL, DORNIER, N. HAUSSMANN, POCHOLLE, ISORE, BERNARD (de Saintes), secrétaires.

Nos administrés n'ont pas borné là leur enthousiasme patriotique. Ils ont encore, chacun à raison de ses facultés, fait à la patrie quelques oblations: 16 à 17 000 liv. en assignats et en numéraire, plusieurs paires de boucles d'argent, des croix d'or, 2 000 chemises, 300 paires de bas, 100 paires de draps et une infinité d'autres objets d'habillement, dans la même proportion; voilà leur offrande. Nous vous adressons les assignats, le numéraire, les boucles et les croix, les autres objets seront transportés au dépôt le plus voisin de l'armée pour le service des défenseurs de la patrie.

Nous vous faisons aussi parvenir 203 marcs d'argenterie et près de 10 000 liv. de numéraire, provenant en partie des fouilles qui ont été faites dans les maisons d'émigrés et autres particuliers.

Citoyens représentans, le district de Bapaume est digne de la liberté. Nous ne faisons pas des phrases brillantes, nous écrivons peu, mais aussi nous agissons: 5 000 hommes sortis du sein de ce district combattent les tyrans et leurs satellites; 10 salpêtrières produisent la poudre qui doit les écraser. La fonderie de Douay manquoit de cuivre rouge pour la fabrication des canons, tous les citoyens se sont empressés d'offrir leurs ustensils de ménage, sans réclamer aucune indemnité; 5 000 marcs ont été le produit de la collecte. Nous avons envoyé à la même fonderie 125 milliers de métal de cloches.

Il n'est aucun district qui contribue comme celui de Bapaume à l'approvisionnement de l'armée du Nord; nous prenons cependant tous les jours sur notre nécessaire; mais les sacrifices ne coutent pas à des républicains, et lorsqu'il s'agit du salut public, il ne faut ni calculer arithmétiquement, ni délibérer froidement.

Les routes nationales sont réparées, les écoles primaires s'organisent, le paiement des domaines nationaux, celui des contributions, s'effectuent avec célérité; la vente des biens d'émigrés s'opère avec activité: 6 à 700 adjudications ont été prononcées, 1 million en a été le prix et cette somme doubloit l'estimation (1).

(1) *Audit. nat.*, n° 606.

AFFAIRE NON MENTIONNÉE AU PROCÈS-VERBAL

Les administrateurs du district de Bapaume, instruisent la Convention du généreux dévouement de leurs administrés.

L'esprit révolutionnaire est élevé, disent-ils, dans ce district, à la plus grande hauteur. L'opinion de la masse du peuple s'agrandit de jour en jour et se prononce avec énergie. Les ennemis de la patrie sont incarcérés; le glaive de la loi tombe sur les têtes coupables; le fanatisme n'est plus, les églises ont été dépouillées de ces métaux précieux, inutilisés dans les mains des prêtres, mais que les hommes libres sauront consacrer à la prospérité de l'Etat et à la subsistance des malheureux; nous vous en envoyons 2 500 marcs.

(1) *P.V.*, XXXVIII, 12. *Mon.*, XX, 527; *J. Matin*, n° 700; *M.U.*, XL, 40; *J. Sablier*, n° 1331; *Ann. R.F.*, n° 174; *Rép.*, n° 153; *Débats*, n° 609, p. 17; *J. Perlet*, n° 507; *J. Paris*, n° 507; *J. Fr.*, n° 605; *S.-Culottes*, n° 461; *C. Eg.*, n° 642; *Aud. nat.*, n° 606; *Mes. soir*, n° 642.